



Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon :

Lors d'une séance du conseil d'administration de la régie tenue le 22 septembre 2021, le conseil d'administration a adopté le budget pour l'année 2022 de la régie.

BUDGET 2022

<u>REVENUS</u>	<u>2021</u>
Quotes-parts	154 416 \$
Autres revenus	
Subvention Recyc-Québec	70 500
Total des revenus	224 916 \$
 <u>DÉPENSES</u>	
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	18 768 \$
Hygiène du milieu	206 148
Total des dépenses de fonctionnement	224 916 \$
Excédent net	0 \$

Donné à Macamic, ce 23 septembre 2021


Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe